

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2022-06**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'arrêté relatif aux plafonds de couverture de l'assurance de responsabilité civile automobile ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 17 février 2022,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.**

Fait le 17 février 2022.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Gabriel CUMENGE